

# CONSEIL MUNICIPAL de DOMPIERRE les ORMES

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 19 SEPTEMBRE 2024

Convocation en date du : 14/09/2024

Date d'affichage de la convocation : 14/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix neuf septembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie de Dompierre les Ormes sous la présidence de Mme Géraldine AURAY, Maire

Présents :

MM. Guillaume BOUCHOT, André CHARNAY, Jean-Yves COURTOIS, Frédéric DEBUS, Michel DESROCHES, Emmanuel FÉNÉON, Bernard LITAUDON, Marcel RENON

Mmes Géraldine AURAY, Séverine DEBIEMME, Emilie GIRAUD DEBROSSE, Elisabeth MARTINOT, Véronique VIAL

Absent-excuse : M. Philippe PROST a donné procuration à M. André CHARNAY

M. Marcel RENON a été élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal du 18 juillet 2024,
- 2) Cautions non restituées,
- 3) Dépistage obligatoire du radon à l'école,
- 4) Convention transports scolaires,
- 5) Travaux assainissement,
- 6) Salle des Fêtes,
- 7) Informations diverses.

**1°) Approbation du procès-verbal du 18 juillet 2024 - Délibération n° 2024/09/01**

Le procès-verbal de la réunion du 18 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité.

## **2°) Cautions non restituées- Délibération n° 2024/09/02**

M. Frédéric DEBUS présente un état des cautions des logements apparaissant au compte 165. Des cautions datant de 2012 et 2008 sont toujours présentes, il conviendrait de les apurer. Après avoir sollicité les services de la Trésorerie, deux anciennes cautions peuvent être récupérées. Pour la première s'élevant à 369,07 €, la personne concernée est décédée et aucune information n'est parvenue en mairie pour la succession. Cette caution datant de février 2012 est prescrite. Pour la 2ème caution datant de mai 2008 et d'un montant de 60,98 €, il y a également prescription.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide le non remboursement de ces deux cautions d'un montant de 369,07 € et 60,98 €,
- charge Mme le Maire de passer les écritures comptables correspondantes.

## **3°) Dépistage obligatoire du radon à l'école - Délibération n° 2024/09/03**

Mme le Maire donne lecture d'un courrier de l'Agence Régionale de la Santé concernant le dépistage obligatoire du radon dans les établissements recevant du public et notamment à l'Ecole.

Celui-ci n'a pas été effectué depuis son ouverture.

Des devis ont été sollicités pour cette prestation, 2 propositions sont parvenues en Mairie :

- Ets SOCOBAT pour 950 € H.T pour l'intervention + 30 € H.T. par analyse
- Ets B2E pour 517 € H.T pour l'intervention + 30 € H.T. par analyse

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- valide le devis de l'entreprise B2E pour un montant de 517,00 € H.T. pour l'intervention et 30,00 € H.T. par analyse,
- autorise Mme le Maire à signer le bon de commande correspondant.

## **4°) Convention de délégation de compétence Transports scolaires Lignes communales ou intercommunales entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Commune de DOMPIERRE LES ORMES - Délibération n° 2024/09/04**

Le Département de Saône et Loire a transmis un courrier pour le renouvellement de la convention de délégation de compétence des transports scolaires pour le ramassage des écoliers du RPI. Il convient de délibérer pour accepter ou non cette convention sachant que le Département de Saône et Loire verse une subvention à hauteur de 40 % environ sur les frais engagés. Il est précisé que cette convention peut être résiliée par courrier recommandé envoyé 4 mois avant la date prévue pour la rentrée scolaire suivante.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- autorise Mme le Maire à signer la convention de délégation de compétence des transports scolaires avec le Département de Saône et Loire pour une durée de 1 an à savoir du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

## **5°) Travaux d'assainissement**

Mme le Maire rappelle que les travaux commencent par des sondages qui ont débuté le 16 septembre. Les travaux route de Montmelard commenceront, eux, le 30 septembre. Une réunion a eu lieu jeudi pour l'organisation à mettre en œuvre pour les diverses déviations. Il a été convenu avec l'entreprise Pétavit que l'accès aux cabinets médical et infirmier sera maintenu.

## **6°) Salle des fêtes**

Mme le Maire indique qu'une réunion extraordinaire du Conseil Municipal sera organisée la semaine prochaine.

En effet, des avenants par rapport à des travaux supplémentaires seront à valider et à transmettre dès que possible au contrôle de légalité de la Préfecture.

## **7°) Informations diverses.**

### **a) Subvention pour le terrain ludique et sportif**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'une subvention de 10 000 € a été attribuée par l'ANS. Les travaux doivent se réaliser dans les 2 ans à compter de la notification.

### **b) Repas des Aînés**

Il aura lieu le 25 mai 2025 à la salle des fêtes et l'animation sera assurée par Laure et Ludovic Moreau. Le montant de la prestation s'élève à 600 €.

### **c) Remerciements subventions**

Mme le Maire fait par des remerciements de Villages Solidaires, Les Aînés Dompierrois, le Foyer Rural et l'association Arts, Sites et Traditions de Meulin pour la subvention annuelle versée.

### **d) Mail de Mme Madison Sulon**

Mme le Maire donne connaissance d'un mail de Mme Madison Sulon pour une demande de mise à disposition de la salle des Associations pour des ateliers pâtisserie. Ils seront adaptés aux enfants de 6 à 14 ans, confection + plus cuisson etc.. Avec décoration de la boîte pour qu'ils puissent repartir avec leurs gourmandises.

C'est une activité lucrative, avec une fréquence de 2 fois par mois les mercredis.

Le Conseil Municipal,

- donne son accord moyennant une participation financière de 50 € / an,
- charge Mme le Maire d'en informer l'intéressée.

### **e) Recensement de la population**

Mme le Maire rappelle que le recensement de la population se fera entre le 16 janvier 2025 et le 15 février 2025 et que M. Michel Desroches a été nommé coordinateur.

Les 2 agents recenseurs sont M. Dominique Lecomte et Mme Colette Terrier.

#### **f) Bons d'achat aux aînés**

M. Frédéric Debus fait un récapitulatif des bons d'achats utilisés sur les 3 années où a été mis en place ce dispositif pour palier l'impossibilité d'organiser le repas des Aînés :

2020 : 164 personnes ont utilisé les bons d'achats pour un montant de 2 470 €

2021 : 181 personnes pour un montant de 2 715 €

2024 : 170 personnes pour un montant de 3 410 € (sachant que le montant des bons d'achat a été augmenté passant de 15 à 20 €).

#### **g) Signalement de chats errants**

Au vu du nombre de chats errants déclarés et posant des problèmes dans plusieurs quartiers, Mme le Maire indique qu'une campagne de stérilisation sera relancée. Une subvention a été demandée à l'Association Brigitte Bardot.

Une autre subvention auprès de l'État au titre de l'Appel à Projet pour la stérilisation et l'identification des chats errants peut également être demandée à condition que le montant des frais de vétérinaire et d'achats de matériel dépasse les 10 000 €. Un dossier sera envoyé rapidement car il doit être déposé avant le 10 octobre.

#### **h) Camion communal**

Mme le Maire rappelle que le camion communal doit être remplacé. En effet, âgé de 20 ans, il subit de nombreuses pannes et les frais de réparations sont importants.

Le fournisseur a été relancé car il serait opportun de pouvoir vendre l'ancien camion pendant que son contrôle technique est encore valide.

#### **i) SIRTOM**

Mme le Maire fait part du mail du SIRTOM concernant les problèmes de ramassage des ordures ménagères sur certains sites et notamment sur la RD vers La Roche. En effet, en raison de l'obligation de faire demi-tour sur la Départementale, cela pose des problèmes de sécurité. Il a été proposé d'enlever ce point de collecte et d'installer plus de containers vers la croix de La Planche.

Il conviendrait de prévoir une rencontre avec le SIRTOM avant la fin de l'année pour trouver une solution aux problèmes de ramassage des ordures ménagères et plastique.

Mme le Maire indique qu'elle va, à nouveau, alerter le SIRTOM sur la problématique du doublement de la population en saison estivale avec le camping.

#### **j) Pétition**

Mme le Maire donne connaissance d'une pétition qui circule sur le site change.org concernant la vente de la stabulation de M. Bénas.

La demande pour le changement de destination de ces bâtiments a été refusée 2 fois par la D.T.T.

Le futur propriétaire a pour projet le stockage et la transformation de fumier. La pétition a été lancée par les riverains inquiets et sans explication de l'acheteur et du vendeur.

#### **k) Sydesl**

L'Assemblée Générale du Sydesl est prévue le 10 octobre à 18 h.

#### **l) Mail de M. Frédéric Dolci**

Mme le Maire fait part d'un mail de M. Frédéric Dolci qui est venu visiter avec son épouse la Commune. Il a, avec des photos, réalisé des posters. Mme le Maire les présente sur écran.

#### **m) Étourneaux**

Malgré l'installation d'un effaroucheur, les étourneaux sont toujours présents. La solution, pour éviter qu'ils ne reviennent, serait d'enlever les platanes et de replanter d'autres arbres. La Commission fleurissement est chargée de travailler sur ce dossier. A voir au prochain Conseil Municipal.

M. Bernard Litaudon fait part également du problème de pigeons très présents sur la Commune qui dégradent les panneaux photovoltaïques.

#### **n) Point info tourisme**

Suite à la demande de M Florian Gilbert pour la location de l'antenne touristique, l'état des lieux est prévu le 1<sup>er</sup> octobre en début d'après-midi.

#### **o) Plainte de voisins pour nuisance de chiens**

Mme le Maire indique qu'elle a de nouveau reçu une plainte pour des chiens n'arrétant pas d'aboyer à Meulin. Mme le Maire est passée plusieurs fois sans entendre les chiens. Elle a également lu les commentaires des clients du gîte sur internet dans lesquels aucun grief n'est présent concernant les aboiements de chiens.

#### **p) Gendarmerie**

Le boîtier du panneau lumineux de la Gendarmerie est défectueux. M. Jean-Yves Courtois se rendra sur place pour la réparation.

#### **q) Cimetière**

Mme le Maire rappelle la nécessité d'installer de nouvelles cavurnes dans le nouveau cimetière.

Des devis ont été sollicités pour 10 cavurnes, 2 devis sont parvenus en Mairie :

Ets Ancelle pour un montant de 5 280 € T.T.C. (cavurne de 67 x 67 x 4)

Ets Gueugnon pour un montant de 4 800,00 € T.T.C (sans la pose) (cavurnes de 80 x 80 x 2)

Les cavurnes proposées par les Ets Ancelle font la même taille et même épaisseur que celles existantes.

Le Conseil Municipal,

- accepte la proposition de l'entreprise Ancelle pour un montant de 5 280,00 € T.T.C.
- autorise Mme le Maire à signer le devis correspondant.

Mme Elisabeth Martinot demande quand sera démontée la cabane située au fond de l'ancien cimetière. Celle-ci sera enlevée prochainement.

Mme Brigaud a signalé que de l'eau rentre sous la porte principale de l'église quand il pleut. M. André Charnay contactera l'entreprise Ancelle pour résoudre ce problème.

#### **r) Travaux bâtiments**

M. André Charnay fait un récapitulatif des travaux effectués et à réaliser :

- les travaux dans les appartements au-dessus de la Pharmacie et Groupama sont terminés. Ces appartements peuvent être mis à la location
- suite aux travaux de mise aux normes électriques réalisés par M. Thévenet, ce dernier a indiqué qu'il souhaiterait être présent lors du prochain passage du Bureau Véritas pour le contrôle annuel.
- entretien des chaudières : M. Charnay est en contact avec l'entreprise Perriaud
- l'entreprise SAM est intervenue à l'école pour les stores.

#### **s) Demande de Mme Emilie Giraud Debrosse**

Mme Emilie Giraud Debrosse demande quand sera reposé le benoit à l'entrée de l'école. Il est toujours au garage municipal pour réparation.

#### **t) Ted Burger**

La société Coté Plan a avancé sur le projet. Mme le Maire sollicitera une présentation au prochain conseil municipal.

Nous sommes toujours en attente d'un retour du notaire pour la date de signature de l'acte d'achat.

#### **u) Ilot Bretaire**

L'entreprise TECO pour l'étude de structure n'a pas encore commencé.

Ils doivent rendre leur rapport pour mi-octobre.

#### **v) Commission Commerce**

M. Guillaume Bouchot fait un compte-rendu de la réunion qui s'est tenue dernièrement avec l'Union Commerciale.

Étaient présents Guillaume Bouchot, Marcel Renon, André Charnay, Elisabeth Martinot, Bernard Litaudon en tant qu'élus et 16 membres de l'Union Commerciale.

- problème de salubrité publique dans les commerces et les jours de marché à cause des étourneaux
- problématique de la circulation des véhicules passant au milieu des bancs les jours de marché
- point sur l'antenne touristique : tous les commerces n'ont pas eu les mêmes retombées.

Point sur les commerces

- l'épicerie manque de place
- projet d'extension de la boulangerie annulé
- la pharmacie manque de place - demande de travaux dans le garage
- tabac presse : Mme Carneiro part en retraite le 31/12/2025.
- la boucherie ferme le 28 septembre prochain
- bâtiment Gamm Vert : pas de vente possible avant un an en raison de la liquidation judiciaire
- demande de pose d'un panneau digital pour les informations

Une prochaine réunion est prévue le 14 octobre à 20 h à la Mairie avec les Associations.

**w) Intervention de M. Emmanuel Fénéon**

Antenne touristique : M. Emmanuel Fénéon indique qu'une enquête de satisfaction pour l'antenne touristique a été menée.

80 % sont satisfaits et 20 % d'insatisfaits. Manque de produits locaux, souvenirs, cartes postales.

Il y a eu 880 visiteurs cette année et on déplore l'absence d'ouverture les après-midis.

Il conviendrait également de faire plus de communication avec le camping.

City-stade : le city-stade est très dégradé. Panier de basket arraché, planches abîmées et cassées posant des problèmes de sécurité.

A voir avec la Communauté de Communes qui en est propriétaire.

**x) Voirie**

M. Marcel Renon fait un état des travaux de voirie :

- L'entreprise Zieger a fini les reprises de voirie au lotissement du Champ des Fleurs et a profité de refaire les largeurs de voirie de la Départementale à la maison Descombes et derrière le garage communal.

- travaux à faire à Bois du Lin suite aux orages

- travaux du triangle à Bois du Lin reportés car il faudrait traiter avec de l'enrobé à chaud.

**y) École**

Mme Séverine Debiemme fait un bilan de la rentrée scolaire :

Classe de Mme Prost : PS et MS : 21 élèves

Classe de Mme Tardivaud : GS + CP : 21 élèves

Classe de Mme Lachaud : CP - CE1 : 24 élèves

Classe de Mme Pinto : CE1 -CE2 : 24 élèves

Classe de Mme Lecomte : CM1-CM2 : 25 élèves

Soit un total de 115 élèves sur le RPI

Concernant la garderie du bus, 17 enfants le matin et 12 le soir.

Pour la cantine, environ 38 élèves au 1<sup>er</sup> service et 45 au 2<sup>ème</sup>.

Le transport scolaire est assuré par Mme Isabelle Rozier 11 familles sont concernées et 18 enfants prennent le bus.

Le téléphone et internet fonctionnent à nouveau à l'école.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 17 octobre 2024 à 20 h 00

Prochain bureau : vendredi 11 octobre 2024 à 8 h 30

Fin de séance : 23 h 15

Le secrétaire de séance  
Marcel RENON

Le Maire  
Géraldine AURAY